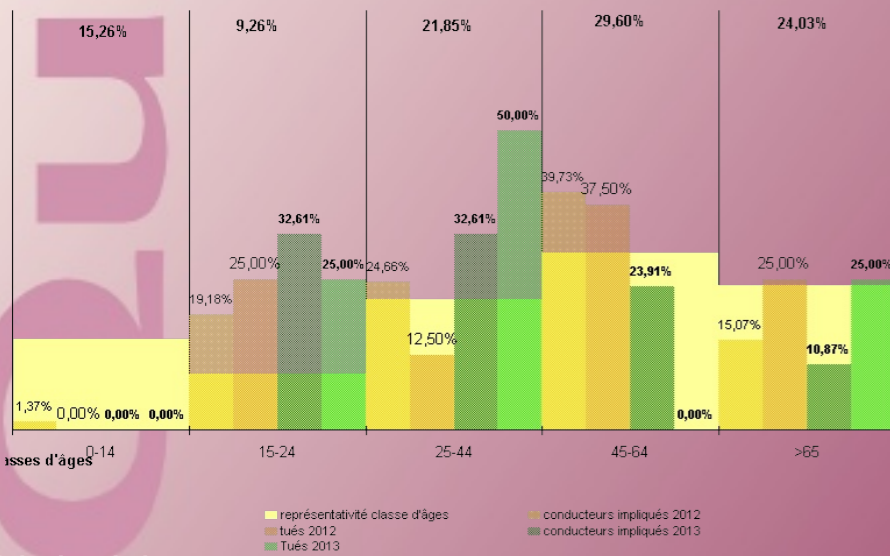


Les conducteurs de VL représentent 69 % des impliqués dans les accidents. Le nombre de conducteurs impliqués mentionnés dans le graphique ci-dessous est inférieur à celui de l'année 2012 sur la même période (respectivement 43 et 74).

Les conducteurs de 15-24 ans sont toujours impliqués de façon importante par rapport à leur représentativité dans la population périgourdine. Ce sont les conducteurs de moins de 45 ans qui sont les plus impliqués dans les accidents recensés (plus de 60 %).

rapport conducteurs impliqués/tués selon les tranches d'âges et leur représentativité dans la population Périgourdine



(Principe de lecture : la tranche d'âge 15-24 qui représente 9,26 % de la population périgourdine, correspond à 32,61 % des conducteurs impliqués en 2013 dans des accidents corporels de la circulation contre 19,18 % en 2012 pour la même période, et 25 % des conducteurs tués en 2013 comme en 2012)



C'est majoritairement sur voies départementales (22) et communales (6) que se produisent les accidents corporels recensés.

La répartition géographique est diffuse sur tout le territoire du département, même si une faible accumulation s'observe à proximité des grandes agglomérations.

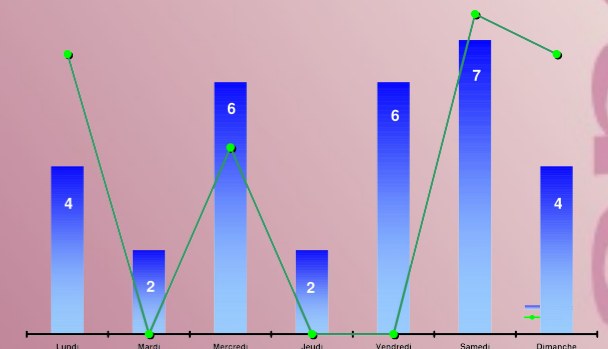
Les accidents corporels sont recensés à quasi égalité en agglomération (16) et hors agglomération (18). 1 seul tué (piéton) est à déplorer en agglomération.

A noter un accident mortel sur la RN 21 ayant fait 2 morts.

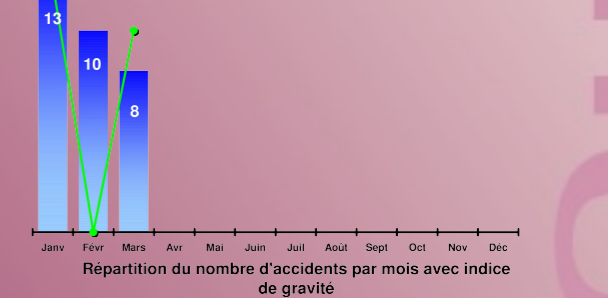
Les accidents corporels recensés depuis le début de l'année 2013 ont plutôt lieu les mercredis, vendredis et samedis, jours différents de l'année 2012 à la même période. Le mois de janvier est le plus marqué depuis le début de l'année.

L'horaire le plus marqué est de 7 h à 8 h avec 2 accidents les lundis et jeudis.

répartition du nombre d'accidents par jour avec indication de leur gravité



Répartition du nombre d'accidents par mois avec indice de gravité



(Principe de lecture : l'indice de gravité, courbe verte, correspond au nombre de tués calculé pour 100 accidents. exemple : en Janvier, où l'on dénombre le plus d'accidents, le nombre de tués pour 100 accidents, donc l'indice de gravité, est moins important que pour le mois de Février qui compte sensiblement le même nombre d'accidents - 4/13x100 pour Janvier, 0/10x100 pour Février)

34 accidents ont été recensés au 1<sup>er</sup> trimestre ; 71 % concernent des collisions entre véhicules ou avec piéton.

La majorité des accidents recensés a lieu lors de conditions météorologiques et atmosphériques normales ; 1/6 sur chaussée mouillée.

Une grande partie des accidents fait suite à une perte de contrôle d'un ou de plusieurs véhicules.

Une alcoolémie infractionnelle est avérée chez 7 conducteurs.

3 de ces conducteurs ont eu un accident seul, sans collision avec d'autres véhicules. 3 conducteurs sont positifs au cannabis.

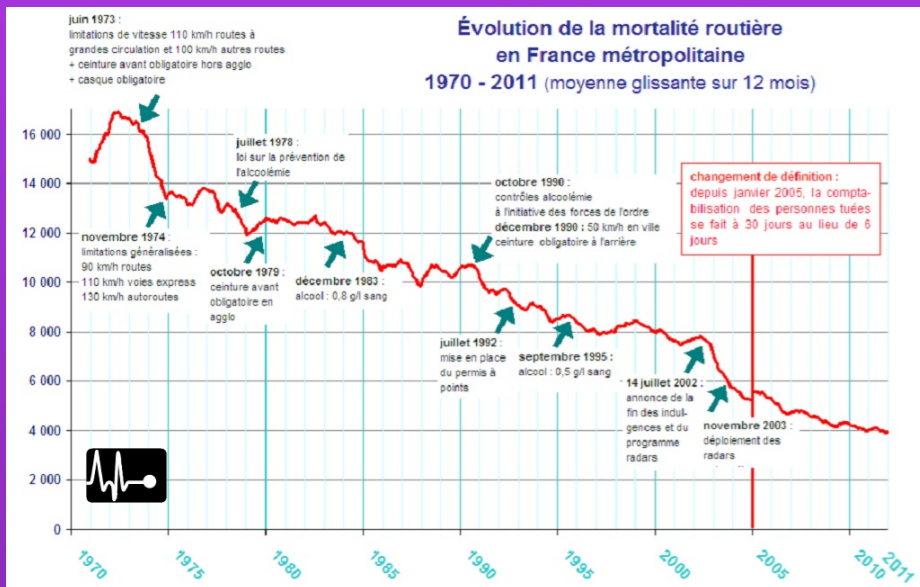
7 accidents sont dûs à un refus de priorité ou une manoeuvre hasardeuse (demi-tour, dépassement,...).

8 piétons ont été heurtés par des véhicules, 1 est décédé.



VL = Véhicule Léger  
 VU = Véhicule Utilitaire  
 PL = Poids Lourd  
 BH = Blessé Hospitalisé  
 BNH = Blessé Non Hospitalisé

En 1972, on déplorait 18 034 décès sur nos routes, l'équivalent de la population de Mazamet qui, défrayait la chronique en se couchant pendant quinze minutes dans les rues de la ville.  
 En 2012, moins de 4000 personnes ont été tuées. Dans le même temps, le trafic routier était multiplié par 2,4. Entre 1972 et 2012, ce sont donc 320 000 vies qui ont été épargnées.  
 C'est le résultat de 40 ans de sécurité routière et de tout ce qui a changé ! La sécurité des véhicules, l'aménagement des infrastructures routières, les règles du Code de la route qui ont considérablement évolué. Mais c'est aussi et surtout nos habitudes de conduite qui se sont nettement améliorées après quatre décennies de mesures en faveur de la sécurité routière : limitations de vitesse, port obligatoire de la ceinture de sécurité à l'avant puis ensuite à l'arrière, port du casque pour les usagers des deux roues, obligation du contrôle technique, amélioration des formations et des programmes de prévention, permis à points, abaissement du taux d'alcool, contrôles stupéfiants, installation des radars automatiques, aggravation des sanctions contre la vitesse, l'alcool et les stupéfiants.



Le webdocumentaire «*Nous avons tous grandi avec la sécurité routière*», réalisé par la Sécurité routière montre tout ce chemin parcouru pendant ces 40 ans. Il met en lumière l'évolution croisée des comportements et des règlements successifs.

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/les-actualites/nous-avons-tous-grandi-avec-la-securite-routiere-un-webdocumentaire-inedit>

Aujourd'hui, si tout a changé, rien n'est gagné pour autant, ces bons

résultats ne doivent pas gommer la réalité. Au niveau européen, en 2012, le nombre de décès sur les routes a été le plus faible jamais enregistré. La diminution de la mortalité routière a atteint 9 %, soit l'équivalent de 3 000 vies épargnées. Un tel résultat constitue un formidable encouragement. Le triomphalisme n'est cependant pas de mise car 75 personnes meurent encore chaque jour sur nos routes. Avec 56 morts par million d'habitants, la France est juste dans la moyenne de ses voisins, alors que le meilleur élève de l'Europe fait deux fois mieux.

Nos comportements sur la route laissent toujours à désirer, le nombre d'infractions et de points retirés continuent à augmenter. Même si la moyenne générale de la vitesse a diminué, les grands excès de vitesse sont toujours trop nombreux, l'alcool reste un fléau et plus de la moitié des automobilistes estiment que téléphoner au volant ne présente pas un véritable danger...

Il nous faudra continuer à grandir si l'on veut atteindre l'objectif fixé par Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur de diviser à nouveau par deux le nombre de morts sur les routes françaises d'ici à 2020.

**LA SECURITE ROUTIERE C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN D'ENTRE NOUS**

DDT24  
 SCAT Téléphone : 05 53 45 57 20  
 OTSR Télécopie : 05 53 45 51 21  
 cité administrative messagerie : ddt-scat-securite-cotsr@dordogne.gouv.fr  
 24024 Périgueux cedex



PRÉFET DE DORDOGNE

dordogne baromètre trimestriel

**L'insécurité routière au 1<sup>er</sup> trimestre 2013**

bilan mensuel 2013		Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Cumul
Accidents	15	10	9											34
Tués	4	0	2											6
Blessés	17	12	13											42

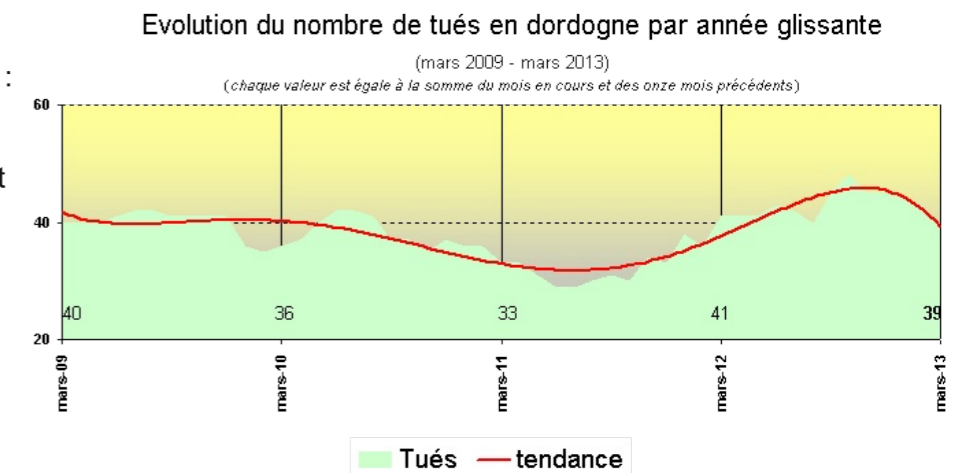
  

bilan mensuel 2012		Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Cumul
Accidents	21	8	21	25	21	25	19	17	20	18	9	16		50
Tués	5	1	6	4	4	4	1	2	7	5	2	4		12
Blessés	26	9	23	42	29	32	25	21	26	26	10	18		58

Les années se suivent et ne se ressemblent pas en terme de sécurité routière. En effet, le début de l'année 2013 se démarque nettement de l'année 2012 qui suivait une pente catastrophique. Même si en année glissante le nombre de tués diminue faiblement (- 2 tués) sur les 3 premiers mois de l'année il est dénombré 6 tués de moins qu'en 2012 soit moitié moins. Tous les indicateurs (accidents corporels, blessés, tués) sont nettement à la baisse dans ce premier trimestre mais la gravité recensée est toujours importante et l'on dénombre plus de 1 victime par accident.

Le caractère rural du département est un élément d'explication : les accidents y sont plus violents qu'en agglomération et sont souvent liés à des vitesses inadaptées aux routes de campagne. Ce constat est permanent. A ajouter à cela les taux d'alcoolémie relevés régulièrement 1 g par litre de sang voire les 3 g par litre de sang.

Les tendances du département sont une fois de plus à l'inverse de la région Aquitaine (+12,6 % de tués) et moins prononcées que celles de la France métropolitaine (- 7,5 % de tués), en année glissante.



**DERNIERES ACTUALITES**

3 documents importants ont été présentés fin Avril par la Préfecture de la Dordogne.

Le Document Général D'orientations (DGO) de la sécurité routière pour les 5 années à venir. Ce document fixe les grandes lignes et les orientations que suivra le département en matière de lutte contre l'insécurité routière. En annexe de ce document, un bilan du précédent DGO, ainsi qu'une analyse complète de 2007 à 2011 ont été réalisés. La déclinaison annuelle Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) a été détaillé par action aux intervenants et partenaires Sécurité routière et le Plan Départemental de Contrôles Routiers (PDCR) présenté aux acteurs forces de sécurité et justice. Le DGO, ses annexes et le PDASR sont disponibles sur le site des services de l'Etat en dordogne, rubrique sécurité routière à l'adresse : <http://www.dordogne.pref.gouv.fr/>

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES**

direction départementale des territoires de la dordogne service connaissance et animation territoriale observatoire et techniques de sécurité routière